

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

autistes Question écrite n° 58249

## Texte de la question

M. David Habib appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la situation des personnes autistes et de leurs familles dans les Pyrénées-Atlantiques. Environ 400 personnes (enfants, adolescents et adultes) autistes sont recensées dans ce département. À l'heure actuelle, il n'existe pas de structures pour enfants et adolescents atteints de ce trouble dans les Pyrénées-Atlantiques, et seuls trois centres peuvent accueillir un nombre restreint d'adultes. Les enfants sont souvent dirigés vers des établissements psychiatriques, inadaptés à leur handicap. La plupart du temps, un des deux parents se voit contraint d'abandonner son activité professionnelle pour pouvoir faire face et prendre en charge, seul, ce trouble du comportement. Lors de la discussion sur le projet de loi sur l'égalité des droit et des chances des personnes handicapées, la secrétaire d'État aux personnes handicapées a indiqué qu'un « plan autisme » était en préparation. Il espère que cette annonce débouchera sur la mise en place d'un véritable plan de dépistage, de soutien et d'intégration pour traiter la question de l'autisme. Les personnes autistes et leurs familles fondent beaucoup d'espoir sur les décisions du Gouvernement. Mais, dans l'attente de la réalisation de ce plan, la situation des autistes et de leurs familles, dans les Pyrénées-Atlantiques, reste particulièrement alarmante. Aussi, il lui demande de bien vouloir prendre les mesures d'urgence qui s'avèrent nécessaires pour leur venir rapidement en aide.

## Données clés

Auteur : M. David Habib

Circonscription: Pyrénées-Atlantiques (3e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 58249

Rubrique: Handicapés

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 février 2005, page 1857